

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tel : 04.67.10.42.42

**Marché de prestations de
services divers**

**Avis d'appel public à la
concurrence**

Objet du marché ordinaire

**Assurance Dommages ouvrage de la construction du groupe scolaire
NELSON MANDELA**

Numéro de Marché : 16-01

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Dommages ouvrage de la construction du groupe scolaire NELSON MANDELA - Garantie pour l'opération « conception et réalisation du groupe scolaire NELSON MANDELA » :

- option : Tous risques chantier du début des travaux à la fin du chantier

- Dommages-ouvrage : pendant les 10 ans suivant la réception des travaux

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de services : - Services financiers : services d'assurances

Lieu principal d'exécution des travaux :

Ville de Juvignac ZAC Des Constellations

Code NUTS : FR813

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Des options techniques sont prévues mais les variantes ne sont pas autorisées.

La durée du marché est fixée selon les modalités prévues dans le cahier des charges.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Conditions de participation :

Le candidat devra produire une lettre de candidature et une déclaration du candidat établies sur papier libre ou sur des formulaires DC1 et DC2 dûment complétés, et, s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés, ainsi que les éléments suivants :

Situation juridique :

- les renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L5212-2 du code du travail
- la production par les opérateurs du candidat de chacun des documents exigés de celui-ci

Capacité économique et financière :

- la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- la preuve d'une assurance pour risques professionnels

Capacité technique :

- les listes des principales fournitures ou des principaux services au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ainsi que les attestations du destinataire prouvant les livraisons et les prestations de services ou à défaut déclaration de l'opérateur économique
- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

Procédure : MAPA ouvert selon article 28 du code des marchés publics

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Prix des prestations pondéré à 60 %.

2. Critère Valeur technique pondéré à 40 %.

Délai proposé pour la réactivité lors des déclarations de sinistres.

Méthodologie et gestion pour le suivi des sinistres en collaboration assureur/assuré.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 16-01

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/03/2016

Date limite de réception des offres : 18/04/2016 à 12h00

Date limite pour la réception des demandes de DCE ou pour l'accès au DCE : 18/04/2016 à 12h00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est délivré sur demande par le pouvoir adjudicateur.

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site : <https://marches-securises.fr>

ou sur <http://ville-juvignac.fr>

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement : La demande de paiement est établie par le titulaire sous forme libre à son en-tête.

La demande de paiement mentionne le détail des prix, le numéro du marché 16-01.

Par virement administratif sur le compte du titulaire- (fournir un R.I.B.)

Modalités de financement des prestations : Budget principal de la commune.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04.67.54.81.00

Fax : 04.67.54.81.56

Adresse Internet (URL): greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Conditions de remise des candidatures

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 56 du code des marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 48 du code des marchés publics. **Sur un support papier ou sur un support physique électronique et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.**

Sur un support papier ou sur un support physique électronique et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant ;

soit le 18 avril 2016 à 12h.

Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

Ville de Juvignac

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr

Adresse Internet : <https://marches-securises.fr>

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12 h et 13h30 - 17h30

Adresse de retrait des dossiers :

Ville de Juvignac

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr

<http://ville-juvignac.fr>

ou <https://marches-securises.fr>

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Adresse de remise des offres :

Ville de Juvignac

Correspondant : Service marchés publics – direction des finances

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

<https://marches-securises.fr>

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30